



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 29 novembre 2018
N°884

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruno Le Maire salue la reprise du fabricant français de tunneliers NFM Technologies par l'entreprise Mühlhäuser

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, se félicite de la décision du Tribunal de Commerce de Lyon de confier la reprise de la société NFM Technologies à l'entreprise allemande Mühlhäuser.

NFM Technologies était confrontée à d'importantes difficultés financières depuis la fin de l'année 2016 en raison de la défaillance de son actionnaire, le groupe chinois NHI, et avait dû être placée en redressement judiciaire le 2 août dernier. Dès ses premières difficultés connues et jusqu'à la décision du Tribunal, l'entreprise a fait l'objet d'un accompagnement étroit par les Commissaires aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises et par le Délégué interministériel aux restructurations d'entreprises.

La reprise de NFM Technologies par Mühlhäuser permet de sauvegarder 80 emplois industriels et le savoir-faire pointu de l'entreprise, au Creusot ainsi que sur la métropole lyonnaise. Elle constitue également une opportunité unique de constituer un acteur franco-allemand offrant une gamme complète d'équipements dans le domaine des travaux souterrains.

Bruno Le Maire a déclaré : "*L'attitude responsable des salariés de l'entreprise tout au long de la procédure a constitué un élément décisif pour la réussite de la reprise et la sauvegarde du savoir-faire industriel. Je veux également souligner l'opportunité que représente la constitution d'un nouvel acteur franco-allemand dans le domaine des travaux souterrains. Des travaux d'infrastructure de grande envergure, qui font largement appel à ces équipements, ont en effet lieu dans des proportions importantes en Europe et plus particulièrement en France*".

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr